

Comité de Quartier de Cusset

(Membre de l'UCIL, Union des Comités d'Intérêt Locaux de la Métropole Lyon)

Chez Jean Paul Masson (Président)

p.masson.j@wanadoo.fr

Concernant la zone de l'ex-ARENA

La modification N° 3 propose de remplacer la zone UEI avec des hauteurs H34 par un emplacement réservé pour un équipement public. Cette évolution va tout à fait dans le bon sens. Toutefois, il faudrait préciser deux points*

- Le fait que cet équipement public sera à vocation paysagère, espace publique de détente voire équipement sportif de proximité.
- L'élaboration de l'aménagement de cet espace doit se faire en partenariat avec les habitants et leur association. Il y a en effet un enjeu important lié à la fois à l'emplacement en bordure du canal, mais aussi à l'aspect patrimonial présenté par le stade George Lyvet, réalisation emblématique de la municipalité Lazare Goujon et à la proximité de ce qui fut une zone de loisir en bordure du canal et de la Rize avec les « guinguettes »

Cet équipement doit préserver les éléments du patrimoine villeurbannais présent. C'est d'ailleurs un point que nous avons demandé lors de l'élaboration du PLUH qui n'avait pas été pris en compte qu'il nous paraît essentiel de repréciser ci-après, en perspective d'un classement en EBP.

- Le portail du stade George Lyvet

Le stade George Lyvet fait partie de l'ensemble des projets innovants de Lazare Goujon en lien avec les Gratte Ciel. Associé à la piscine, le stade voulait donner les moyens de bénéficier des vertus du sport et de l'hygiénisme, cher à Lazare Goujon.

Notre demande est de classer comme EBP le portail du stade George Lyvet, rue Marcel Cerdan

Associé à cette protection, le buste et la plaque souvenir de George Lyvet



Les vestiges des fortifications

Sur le secteur de Bonnevey, il reste quelques vestiges des fortifications établis en 1872, et sur lesquelles a été construit le boulevard Laurent Bonnevey. Essentiellement une pile de la porte de Cusset, rue Marcel Cerdan, et une sorte de « bastion » à proximité du stade George Lyvet. Ces vestiges répondent bien au caractère mémoriel défini par le PLUH et doivent être classés en EBP. Elles peuvent s'intégrer à l'aménagement de l'équipement public :

« En 1872, pour préserver la ville d'un hypothétique ennemi venant de l'est, la construction d'une ligne de fortifications fut décidée. Elle prenait appui sur la digue insubmersible et la continuait au sud de Villeurbanne.

Construite en 1885, elle ceinturait les villes de l'est de Lyon, laissant à l'extérieur de Villeurbanne, les quartiers du Mens et de la Rize

Si la valeur militaire de ces fortifications était inexistante, elles devinrent le terrain de jeux privilégié pour les enfants. »

« ... les fortifications... c'était un terrain de jeux pour les enfants, évidemment, il y avait des broussailles, on campait, on jouait aux indiens, on chassait les papillons, on chassait les insectes, les orvets... Lorsque le canal était en crue, l'eau montait dans les fossés, quand elle se retirait, on allait braconner les poissons... »

« Ce fut aussi un lieu de promenade dominicale. Les fortifs, c'était un lieu, c'était un vestige, c'était quelque chose... ! Tu avais la route qui allait au pont de Cusset, elle traversait les fortifs. Il y avait deux piles et pas une comme maintenant. C'était quelque chose, ça faisait partie du vieux village, ça faisait partie de Cusset. On allait aux fortifs... ! C'était une promenade du dimanche. »

(Mémoire de Francisque Sautel ancien habitant de Cusset, consultables au Rize)

Par ailleurs d'autres secteurs présentent un intérêt patrimonial et un classement en EBP.

La maison abritant le café « Les Terrasses d'Ankor » anciennement « le Terminus » au carrefour de la rue Pierre Voyant et de la rue du Quatre Aout ,côté sortie métro. (Voir photo ci-dessous)

C'est un lieu de mémoire de la cité pour plusieurs raisons

Le café du Terminus apparaît sur les cartes postales du quartier à partir de 1890. (Voir photos). Par ailleurs, la position de la maison la mettait en évidence visuelle dans cette entrée de Villeurbanne.

Situé comme son nom l'indique à un terminus, celui du tramway Cordeliers Cusset ligne obtenu grâce à la pugnacité des habitants à la fin du XIXème, puis des trams et bus N°7 et depuis sa création à la sortie du métro et aujourd'hui au centre du nouvel ensemble constitué par l'esplanade Manon Rolland.

Cette ligne fut dans la première moitié du XXème siècle la ligne transportant les lyonnais et villeurbannais jusqu'à proximité du canal, de la Rize et de ses guinguettes

Mais son histoire est plus ancienne. En effet le cadastre de 1812 montre déjà la construction sur l'emplacement actuel.

Enfin cette maison, successivement café, port-pot, restaurant, est quelque part une image de la mémoire du vieux bourg de Villeurbanne où semble t'il les aubergistes étaient nombreux si l'on en croit les écrits du curé de Villeurbanne en 1790

5 mai 1790 : conformément au décret de l'assemblée nationale, la municipalité de Villeurbanne entrepris de mettre en place une garde nationale...le curé de saint julien devint l'aumônier de cette garde. Mais, selon lui, tout ne fut pas si simple)

" ... tous les villages des environs s'occupèrent à former des gardes nationales ...celle de notre paroisse occasionna de grandes difficultés ... on ne voulait pas y admettre les locataires, parce que, disait-on, qu'ils avaient assez de charges à parer et que, d'ailleurs, ils étaient presque tous aubergistes, par conséquent trop occupés le dimanche à leurs affaires pour s'occuper de la garde ..." Extrait du Registre Paroissial de 1790

Si la valeur architecturale de ce bâtiment n'est pas extraordinaire, sa valeur patrimoniale immatérielle, est importante compte tenu de ces arguments.

Son maintien est un signal de l'histoire villeurbannaise de son passé rural à la vie dynamique d'aujourd'hui, dans ce qui est l'une des entrées principales de Villeurbanne. Elle est à l'entrée de l'Esplanade Manon Roland, réalisé avec l'aménagement du cours Emile Zola, et qui devient un nouveau centre actif du quartier. Elle y a toute sa place

Elle est en lien d'ailleurs avec le jardin des Mille Couleurs, voisin, qui évoque l'histoire multiculturelle de la cité.



111 - Villeurbanne - Cours Emile Zola

1900



1930



1965



2018

Enfin un dernier point en termes d'EBP

La maison de la « Tombola »

Au carrefour du boulevard Reguillon et de la rue Docteur Frappaz se trouve une maison qui a une histoire liée à la construction des Gratte Ciel. En effet cette maison était le premier prix de la tombola lancée pour concourir au financement du Palais du Travail en 1928. La aussi c'est son caractère mémoriel qui nous semble devoir la classer comme EBP et de ce fait pouvoir la requalifier pour la mettre plus en valeur qu'aujourd'hui, peut-être un peu oubliée



Parallèlement à ces demandes de classement en EBP, deux autres propositions nous paraissent importantes à faire :

Coupure urbaine du boulevard Laurent Bonnevey

La traversée du boulevard Laurent Bonnevey en extrémité de cours Emile Zola constitue une coupure urbaine impactant sur la vie économique (commerces) et social du quartier Bonnevey. Impact du aussi à la présence de la gare routière. Le PLUH devrait faire apparaître la nécessité d'un aménagement tendant à supprimer cette coupure pour les piétons et les cyclistes et créer un aménagement plutôt orienté vers un espace paysager. Bien évidemment c'est la couverture du boulevard autour de la passerelle métro actuelle qui permettrait cette réalisation.

Nous souhaiterions voir apparaître dans le règlement des possibilités pour affecter cette zone dans cette orientation. La création d'une réserve pour équipement public ou une OAP pourrait répondre à cette préoccupation.

OAP Reguillon Baratin

L'OAP Reguillon Baratin envisage des immeubles R+3 à R+8 sur les immeubles face au stade et R+7 à R+12 sur l'immeuble face à la rue Baratin.

Ce dernier immeuble qui nous a été présenté, en son temps comme « immeuble proue » !!!

Nous proposons une modification pour cette OAP avec un R+3 à R+6 sur l'ensemble des immeubles

L'immeuble proue n'apporte rien et au contraire crée un incongruité dans l'environnement de stade, de villas et des immeubles R+7 plus lointain sur la rue Baratin, et déjà bien trop haut